

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 102 (2004)

Heft: 5

Artikel: La grossesse à l'adolescence: un problème de santé publique?

Autor: Bettoli, Lorenza

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-950104>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

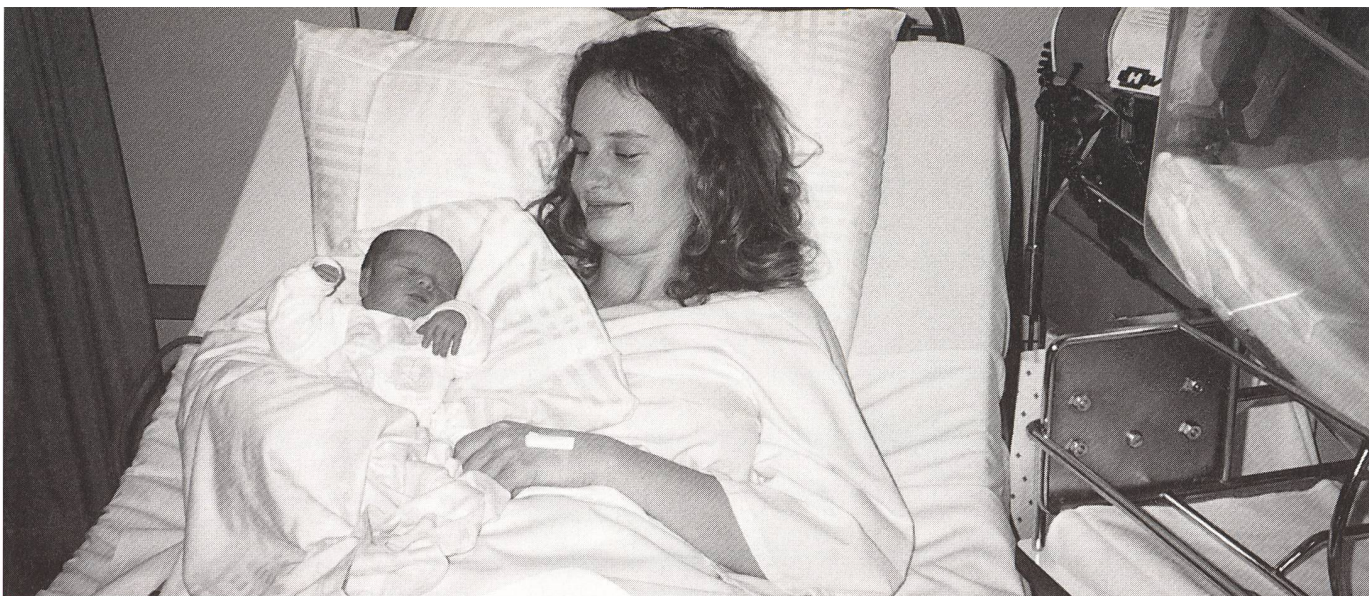
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Suisse figure sans conteste parmi les premiers de classe au sein des pays de l'OCDE, avec un taux de seulement 2% des femmes de 20 ans ayant eu un enfant à l'adolescence. Loin devant les USA (22%), la Grande-Bretagne (13%) ou même la France (4%).

Photo: C. Arn

Tour d'horizon international

La grossesse à l'adolescence: un problème de santé publique?

La grossesse à l'adolescence est un sujet médiatique. Des émissions de télévision et des articles de journaux y sont consacrés régulièrement. Malgré le battage, ce phénomène est-il réellement en augmentation?

Lorenza Bettoli

La grossesse adolescente interpelle et inquiète le plus souvent la société adulte actuelle. Elle nous questionne: que signifie pour l'adolescente le fait de «devenir mère» tout en vivant son adolescence? Comment gérer ce double rôle, être adolescente et mère, dans deux étapes de la vie qui sont si mouvementées et déstabilisantes? Existe-t-il un âge idéal pour avoir des enfants? Quel est le sens de ces grossesses à l'adolescence?

Aborder cette problématique signifie aussi considérer ce qui se passe en amont: le vécu de la sexualité à l'adolescence et la difficile gestion contraceptive.

D'une manière plus globale, il s'agit de s'interroger sur les politiques de prévention mises en place par les pouvoirs publics et de leur impact sur le nombre de grossesses chez les adolescentes.

La grossesse chez l'adolescente n'est pas un phénomène de société nouveau. Chez nous, il s'agit d'un phénomène marginal, ce qui n'est pas le cas pour les Etats-Unis ni pour les autres pays anglo-saxons.

En Suisse, sur un échantillon représentatif de 4000 adolescentes scolarisées de 15 à 20 ans, 44% avaient une activité sexuelle. Parmi elles, 5% (85) ont déclaré avoir eu une grossesse qui, quatre fois sur cinq, s'est terminée par une interruption de grossesse. [1]

D'après un article paru dans «Le monde diplomatique» (décembre 2003), rédigé par des spécialistes, les grossesses adolescentes dans les pays occidentaux tendent à se réduire, «contrairement à ce que l'on pourrait croire à l'écoute des médias». En revanche, la perception des grossesses adolescentes comme un problème social a augmenté. [2]

La grossesse adolescente en chiffres

D'après l'UNICEF, au moins 1,25 million d'adolescentes sont enceintes chaque année dans les 28 pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Environ un demi million d'entre elles interrompent leur grossesse, tandis que les autres deviennent des jeunes mères. Avec seulement 2% des femmes de 20 ans ayant eu un enfant au moment de l'adolescence, la Suisse se situe nettement au-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 7%.

On observe une division très nette entre les pays anglo-saxons, avec des taux très élevés de grossesses adolescentes aux Etats-Unis (22%), en Nouvelle-Zélande (14%) et au Royaume-Uni

(13%), alors que la France (4%), les Pays-Bas (3%) et la Suède (3%) parviennent bien mieux à contrôler le phénomène.

Deux types de phénomènes expliqueraient l'inquiétude des pouvoirs publics. D'une part la persistance des tabous concernant la sexualité adolescente, d'autre part la marginalisation sociale des jeunes parents, notamment dans les pays anglo-saxons.

Pour l'UNICEF, «plus une société est disposée à prendre acte du caractère inéluctable de la sexualité des jeunes, plus elle est en mesure de mettre en œuvre des politiques de prévention efficaces». [3]

Des actions de prévention de conception différente

Un rapport récemment publié en France montre que la stigmatisation des grossesses précoces est intimement liée aux perceptions de la sexualité adolescente dans les différents pays. Dans son analyse, ce rapport distingue trois types de sociétés: [4]

1. Les pays qui prônent la chasteté

Dans ce premier groupe de pays qui englobe les Etats-Unis, les adolescents doivent être préservés le plus longtemps possible de la sexualité. Strictement réservé aux adultes, l'acte sexuel n'est acceptable que si les individus sont en mesure de fonder une famille sans dépendre de l'aide sociale. Cette vision a inspiré les programmes d'abstinence

sexuelle mis en œuvre depuis la fin des années '70 aux Etats-Unis. Les messages qui émanent de l'école et des médias présentent la virginité et la chasteté de façon très positive. Dans les années '80, l'Office de la sexualité adolescente, l'organisme fédéral chargé des politiques de planning familial en direction de la jeunesse, a mis en place un réseau de centres d'écoute, les «Chastity Centers», spécialement destinés à promouvoir l'abstinence sexuelle.

2. Les pays qui combattent la sexualité adolescente

Dans le deuxième groupe qui inclut la Grande-Bretagne et dans une moindre mesure les Pays-Bas, on continue à traiter la sexualité adolescente comme un phénomène à combattre. «Les jeunes sont fortement encouragés à repousser l'âge du premier rapport sexuel. Néanmoins, la sexualité juvénile apparaît comme un mal inévitable qu'il faut accompagner en raison de l'inefficacité des dispositifs répressifs ou du déni». (...) «Volontiers alarmistes, les pouvoirs publics britanniques tiennent un discours médicalisé et pessimiste, pour alerter des conséquences négatives de rapports non protégés.» [5]

3. Les pays «réalistes»

Le troisième groupe comprend les pays d'Europe continentale et scandinave, dont la France, la Suisse et la Suède. «Les pouvoirs publics ne nient pas le droit des jeunes à la sexualité. Il s'agit plutôt de leur permettre d'en contrôler les risques en mettant à leur disposition les moyens de contraception adéquats qui tiennent compte de leurs moyens financiers et de leur besoin de confidentialité». Parmi ces pays, la Suède joue le rôle de pionnière. Dès 1975, les pouvoirs publics créent un réseau national de cliniques pour jeunes qui leur offrent une information confidentielle. De plus, les jeunes filles peuvent avoir accès à l'interruption volontaire de grossesse gratuitement, sans autorisation parentale préalable. Les résultats ont été spectaculaires: dans la décennie suivante, le taux de grossesses adolescentes a diminué de 80% selon l'UNICEF. Le modèle suédois a fait école en Europe scandinave et continentale, où la sexualité apparaît comme une dimension normale de l'adolescence.

Politique d'intégration et précarisation sociale

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne détiennent donc le record des grossesses

adolescentes parmi les pays occidentaux. «Aux Etats-Unis, les maternités précoces sont associées au sous-prolétariat <underclass> avec une forte composante raciale, sinon raciste: 80% des jeunes mères proviennent de familles pauvres. Celles qui sont d'origine afro-américaine ont des taux de grossesse atteignant quasiment le double de la moyenne nationale. Le <Child Support Agency>, agence de recouvrement des pensions alimentaires, identifie le père pour le contraindre à contribuer au coût de l'enfant. Dans certains états, ce sont les mères elles-mêmes qui doivent le localiser sous peine de se voir supprimer tout ou partie des prestations. Le message est clair: les adolescents des deux sexes ne peuvent concevoir des enfants en toute impunité. L'enfant est considéré comme une affaire privée, qui doit être prise en charge par les parents quel que soit leur âge.» [6]

En revanche, en Europe continentale, notamment en Allemagne et en France, les politiques de prise en charge revêtent une dimension plus globale. Elles sont articulées autour d'un projet d'intégration des jeunes en difficulté.

Une des conséquences les plus notoires de la grossesse adolescente est l'interruption de la scolarité et la paupérisation qui s'ensuit. En Europe, en moyenne 67% des jeunes femmes ayant eu un enfant entre 15 et 19 ans n'obtiennent pas leur baccalauréat, contre 34% de celles ayant eu leur premier enfant après l'âge de 20 ans. De plus, 45% des jeunes mamans ont un revenu situé dans la tranche inférieure (entre 0 et 20% sur l'échelle des revenus) contre 21% pour les jeunes femmes ayant eu un enfant plus tard. [7]

Susciter de l'espoir chez les défavorisés

Les conclusions des chercheuses mettent en évidence que le degré d'insertion des jeunes ainsi que la capacité à les accompagner face à la prolifération des messages sexuels s'avèrent cruciaux pour réguler les conduites à risque, souvent utilisées comme moyens d'affirmation de soi mais aussi de transgression des normes de la société adulte. En fait, plus les attentes des adolescentes pauvres sont brimées dans une société typiquement inégalitaire, plus les très jeunes filles sont tentées de choisir la grossesse comme moyen d'affirmer une identité sociale ou un projet de vie. L'une des meilleures façons de prévenir les maternités précoces consiste donc à susciter l'espoir chez les jeunes issues de milieux défavorisés. ◀

[1] Michaud P.A., Alvin P., Deschamps J.P., Frappier J.Y., Marcelli D., Tursz A.: La santé des adolescents, Approche, soins, prévention, Editions Payot, Lausanne, 1997.

[2] Daguerre Anne, Nativel Corinne: «Un indicateur de la désinsertion sociale, Voyage au pays des maternités précoces», Le Monde diplomatique, décembre 2003.

[3] Ibidem

[4] Nativel Corinne, Daguerre Anne: «Les Maternités précoces dans les pays développés: problèmes, dispositifs, enjeux politiques», rapport commandé par la CNAF, le centre d'étude et de recherche sur la vie locale - Pouvoir, action publique, territoire, Sciences-Po Bordeaux, juillet 2003.

[5] Daguerre Anne, Nativel Corinne: «Un indicateur de la désinsertion sociale...».

[6] Ibidem

[7] Berthoud R., Robson K.: «The Outcomes of Teenage Motherhood in Europe», Innocenti Working Paper N° 86, UNICEF/Innocenti Research Centre, 2001.

[8] Lagrange, H.: Les adolescents, le sexe et l'amour, Syros, 1999.

[9] Roye C. et Balk S.: «The relationship of Partner Support to Outcomes for Teenage Mothers and Their Children: A Review », Journal of Adolescent Health, N° 19, 1996, pp. 86-93.

[10] Berthoud R., Robson K.: op. cit.

Et les pères?

Quant on parle de grossesses adolescentes, on omet souvent de parler du jeune père, ou alors seulement pour dire s'il est présent ou s'il s'est prudemment éclipsé à l'annonce de la grossesse. Il existe là une zone d'ombre. Des auteurs féministes comme Elisabeth Badinter soutiennent que le déclin du régime patriarcal dû à l'émancipation féminine récente induit une perte de repères chez les hommes, lequel pourrait engendrer des effets pervers, tels qu'une part de déresponsabilisation. A ce sujet, les travaux de Lagrange [8] sont intéressants, car il mentionne le problème «d'accès aux filles» qui préoccupe les jeunes garçons car les filles leur préféreraient souvent des partenaires plus âgés. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres fiables, aux USA, on a estimé que 50 à 70% des pères d'enfants nés de mères mineures seraient âgés de plus de 20 ans [9]. En Grèce, l'écart d'âge moyen entre la jeune mère et son partenaire serait de 7½ ans. [10] Il serait nécessaire de combler les lacunes qui existent sur la question de l'âge moyen du père en Europe. En effet, s'il s'avère qu'il existe effectivement un écart d'âge significatif entre le père et la mère, les implications pour les politiques publiques et les campagnes de sensibilisation seraient considérables. (fgl)

Informations tirées de A. Daguerre et C. Nativel: «Les maternités précoces dans les pays développés», Institut d'études politiques de Bordeaux, Dossiers d'Etudes 53, février 2004.